

avons longtemps soutenue pour démontrer l'insuffisance du subside inscrit au budget de la ville pour nos établissements hospitaliers.

Je dois vous rappeler, en effet, que lors de la discussion du budget supplémentaire de 1873, M. Motte-Bossut et moi avons cherché à démontrer l'insuffisance de la subvention de 100,000 fr. inscrite au budget de la ville, et avons demandé que le budget supplémentaire fut renvoyé à la commission des finances, pour que cette commission recherchât et proposât au Conseil la somme nécessaire à l'entretien de l'hospice et de l'hôpital. Le Conseil a rejeté notre proposition, et cependant les lettres dont vous venez d'entendre lecture, prouvent qu'elle était fondée, puisque M. Deregnacourt reconnaît aujourd'hui que la somme de 154,000 francs est réellement nécessaire.

M. J. Deregnacourt : Dans une séance que j'ai présidée, l'administration des hospices n'a donné connaissance des besoins, qu'elle évaluait à 154,000 fr. J'ai reconnu a priori que les services actuels devaient être maintenus à l'hôpital et à l'hospice, et j'ai promis que si la somme de 154,000 fr. était nécessaire à cet effet, je ferais mon possible pour maintenir ces services.

Pour équilibrer notre budget, il n'était pas possible d'inscrire une somme plus forte que 130,000 fr., mais je promis de faire porter au budget supplémentaire une somme dont il aurait été justifié, pour parfaire toutes les dépenses de l'année.

M. A. Talon : Il n'en a pas moins été question de 100,000 fr. seulement au projet de budget.

M. P. Richard : M. Talon a été mal renseigné. Dès la première réunion de la commission des finances, il a été proposé et décidé que, puisque, en 1872, on avait dû voter un crédit supplémentaire de 25,000 fr. et en 1873 un supplément de 30,000 fr. il était convenable de porter immédiatement au budget la somme de 130,000 fr. reconnue nécessaire pour les deux années précédentes.

M. J. Deregnacourt. Je demande à l'administration qui nous a précédés si jamais on a porté au budget ordinaire plus de 100,000 fr. ?

M. Dewarlez refusait de porter une somme plus élevée, prétendant qu'il est de sage administration de ne voter qu'au fur et à mesure des besoins, les dépenses des établissements hospitaliers.

M. L. Watine-Wattine : M. Deregnacourt nous dit qu'il n'a pas été possible de porter au budget de la ville le chiffre de 154,000 fr. pour les hospices; que ce concours de l'administration et du Conseil municipal ne fera pas défaut quand la nécessité en sera démontrée, que le complément de la somme demandée sera voté lorsque le besoin de nouvelles ressources se fera sentir.

Nous avons certainement pleine et entière confiance dans les paroles de M. Deregnacourt; mais qui nous assure que le Conseil municipal qui sera élu en 1874, remplira cet engagement ? N'avons-nous pas vu naguère une promesse formelle faite par l'administration qui a précédé M. Deregnacourt, méconnue par ses successeurs ? N'est-il pas à craindre que nous ne retombions dans la même situation que celle où nous nous trouvons aujourd'hui et d'où nous avons hâte de sortir. Aussi ne saurions-nous trop insister pour obtenir au plus tôt le vote des 154,000 fr. qui nous sont indispensables pour assurer les services des hospices en 1874.

A la suite de ces explications, le Conseil renvoie à la commission des finances le budget des hospices pour l'exercice 1874, puis Monsieur le maire lève la séance.

Etat-civil de Roubaix. — PUBLICATIONS DE MARIAGES DU 3 MAI 1874. — Pierre De Vreeze, tisserand, et Victorine Heverick, ouvrière. — Jules Muyille, 25 ans, fleur, et Maria Verdonck, 29 ans, rattacheuse. — Amédée Verbaeghe, 27 ans, fleur, et Céline Dupont, 23 ans, journalière. — Adolphe Vilain, 27 ans, marchand de fer, et Adeline Herbaut, 22 ans, sans profession. — Victor Desreux, 32 ans, employé, et Eudoxie Deméris, 24 ans, tailleur. — Philippe Verspeeten, 30 ans, rattacheur, et Elodie De Beir, 19 ans, soignense. — Pierre De Langhe, 57 ans, sieur de long, et Marie Mostaert, 59 ans, cuisinière. — Brunon Vansteenberghe, 26 ans, fleur, et Sraphine De Buck, 21 ans, journalière. — Désiré Flamet, 26 ans, apprêteur, et Augustine Florent, 21 ans, rattacheuse. — Julien Dumalhin, 24 ans, cordonnier, et Pauline Terry, 22 ans, soignense. — Henri Caveye, 29 ans, tisserand, et Léonie Stecland, 22 ans, servante. — Xavier Margo, 22 ans, tisserand, et Juliette Caby, 21 ans, rattacheuse. — Louis Warlet, 47 ans, fondeur, et Rosalie Verbaeghe, 26 ans, rattacheuse. — Félicien Descamps, 29 ans, tisserand, et Félicie Ruchot, 26 ans, cuisinière. — Charles Boyer, 38 ans, marchand de déchets, et Mathilde Vandewynckele, 23 ans, tailleur. — Florimond Delcroix, 24 ans, tisserand, et Elise Derbaudringhen, 23 ans, tisserande. — Jules Foucart, 23 ans, tisserand, et Philomène Wattel, 27 ans, tisserande.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 3 MAI. — Etienne De-barbieux, 1 mois, Grande-Rue. — Sophie Nevers, 68 ans, ménagère, à l'Hôpital.

DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 3 MAI. — Camille Decuyper, rue du Moulin de Roubaix. — Marie Verhenne, rue Notre-Dame. — Clémence Ghyssels, rue du Bois. — Irma Franchomme, au Pile. — Jean De Beir, rue des Longues-Haies. — Julia Dutoire, rue de Wattebles. — Amand Descamps, rue de la Lys. — Sophie Veldeman, rue du Luxembourg. — Louis Debaere, rue de Mouveaux. — Joseph Landrier, Quai du Canal. — Marie Prouvost, au Fonteno.

DU 4 MAI. — Alphonse Lefebvre, aux Trois Ponts. — Clémence Vromand, rue de la Longue-Chemise. — Hélène Cochet, rue du Tilleul. — Malvina Deroubaix, au Cul-de-four. — Hortense Dallemant, rue Saint-Joseph. — Isidore Verspeelt, rue de France. — Pierre Dubois, rue Archimède. — Céline Haquette, rue de la Perche. — Théodule Dubulle, rue du Fort. — Arthur

Lepers, au Tilleul. — Gustave Vermeersch, à l'Époule. — Henri Carette, rue de la Gâté. — Georges Dezitter, rue Turgot. — Flore Montignie, rue des Fleurs.

MARIAGE DU 4 MAI. — César Rotet, 23 ans, garçon brasseur, et Marie Pollez, 20 ans, journalière.

DÉCÈS DU 4 MAI. — Amélie Vandevenne, 58 ans, ménagère, rue de Tourcoing. — Alphonse Debusschare, 20 ans, rattacheur, au Cul-de-Four. — Agnès Masquelier, 60 ans, rentière, rue Saint-Pierre. — Vancraeynest, présenté sans vie, rue des Longues-Haies. — Stéphanie Wacrenier, 22 ans, couturière, rue du Grand-Chemin. — Juliette Lefebvre, 39 ans, ménagère, à l'Hôpital. — Thérèse Cardyn, 63 ans, lessiveuse, à l'Hôpital.

CONVOI FUNÈBRE Les amis naissances de la famille WILLE-MASQUELIER qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Dame AGNÈS JOSEPH MASQUELIÈRE, épouse de Monsieur PIERRE-JOSEPH WILLE, décédée à Roubaix, le 4 mai 1874, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et service solennel qui auront lieu le mercredi 6 mai, à 9 heures 3/4 du matin, en l'église Notre-Dame. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue St-Pierre, 38.

CONVOI FUNÈBRE Les amis naissances de la famille WACRENIER-DESTOMBES qui, par oubli, n'aurait pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle STÉPHANIE WACRENIER, décédée à Roubaix, le 4 mai 1874, à l'âge de 22 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et d'assister au convoi et services solennels qui auront lieu le mercredi 6 mai, à 9 heures, en l'église Notre-Dame. Les vigiles seront chantées le mardi, à 7 heures. L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Grand-Chemin, 11 bis.

OBIT SOLENNEL Un obit solennel anniversaire sera célébré en l'église de Lannoy, le lundi 11 mai 1874, à dix heures, pour le repos des âmes de Monsieur ALPHONSE PARENT, décédé à Lannoy, le 7 juin 1871, à l'âge de 38 ans, et de Monsieur ALFRED PARENT, lieutenant au 46^e régiment de la garde mobile, mort glorieusement à la bataille de Saint-Quentin, le 19 janvier 1871, à l'âge de 24 ans. La famille prie les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Cour d'Assises du Nord. Présidence de M. SAUVAGE. Ministère public : M. BAGNERIE, avocat général. Audience du 4 mai. 1^{re} Affaire. — *Abus de confiance qualifié.* L'accusé est le nommé Louis Bezançon, employé de banque à Lille. Vers le mois de mai dernier, le sieur Castel, directeur de la Société nationale de Crédit à Lille, accorda par charité un petit emploi au sieur Bezançon, tombé dans la misère par suite de son incontinence. Le 14 juillet on lui remit un billet de 1,000 francs qu'il devait changer à la succursale de la Banque de France contre de petits coupons. Il s'y rendit, opéra l'échange et disparut. Il a été dernièrement arrêté à la Bourse de Paris, et il vient aujourd'hui répondre devant la Cour d'assises du Nord du crime qui lui est reproché. Déclaré coupable sans circonstances atténuantes, Bezançon est condamné à 8 ans de réclusion et à 10 ans de surveillance de la haute police. Défenseur M^e Georges Allard. 2^e Affaire. — *Tentative d'infanticide.* L'accusée déclare se nommer Maria Buisset, âgée de 19 ans, née à Sars-Poteries, en dernier lieu domestique à Maubeuge. La dame veuve Courtin est propriétaire à Maubeuge, d'une maison dont elle habite avec sa sœur les étages supérieurs. Le rez-de-chaussée est occupé par un sieur Monier et sa famille. Le 5 mars dernier, vers une heure de l'après-midi, la dame Monier, s'étant rendue au cabinet d'aisance, entendit des vagissements d'enfant. Des perquisitions furent aussitôt faites et amenèrent la découverte d'un enfant qui respirait encore. L'accusée Maria Buisset reconnaît que cet enfant est le fruit de ses relations avec un ouvrier tailleur de Maubeuge. Elle avoue d'ailleurs que son intention a été de s'en débarrasser. Défenseur M^e Legrand. L'audience continue.

Faits Divers — Le géant du Progrès des Communes de Bordeaux, prévenu d'avoir insulté un agent de police placé à la porte du Progrès des Communes pour visiter les journaux que l'on expédie à la poste, a été condamné à 8 jours de prison et 25 fr. d'amende. On écrit de Paris qu'un nouveau costume de sauvetage, dont l'usage pourrait se faire à la prochaine saison de bains dans tous nos ports de mer, vient d'être expérimenté sur la Seine avec un succès étonnant. L'inventeur, M. Gosselin, est parvenu à construire un costume d'une extrême simplicité, aussi facile à endosser qu'un simple peignoir de bain, et pouvant être porté, sans gêne aucune, sous les vêtements habituels. Le caractère distinctif de ce costume est dans l'emploi d'un tube pneumatique en caoutchouc roulé autour du corps et dont les replis sont assez nombreux pour loger la capacité d'air indispensable. Ce tube est logé et dissimulé dans une double enveloppe formant chemise; il se termine par une embouchure qui se ferme à l'aide d'un simple bouton de cuivre. Il suffit de quelques minutes pour gonfler l'appareil tout entier, et

le naufragé devient insubmersible. On renouvelle à volonté, même en pleine eau, le gonflement des tubes.

Ainsi, le progrès réalisé consiste dans l'invention d'un costume extrêmement léger, pouvant se porter sous les vêtements comme le plus vulgaire gilet de flanelle. Ce costume emboîte le corps depuis les genoux jusqu'au cou; il se ferme sur le devant de la poitrine par une rangée de boutons, et il est composé d'une flanelle double au milieu de laquelle circule un tuyau de caoutchouc qui, partant du sommet de la poitrine, remonte par le côté gauche du cou, suit la ligne centrale du dos jusqu'au bas des reins, où il se divise en deux branches, chacune de ses branches allant contourner les cuisses jusqu'aux genoux. De la partie centrale du tube principal partent de 12 à 15 tubes, de moindre dimension, qui font le tour du corps et viennent aboutir sur le devant, au niveau de la fermeture des boutons. (ECHO DU NORD.)

Le dernier courrier de la Réunion nous annonce qu'un cyclone a passé sur cette colonie, déjà si éprouvée, et sur l'île Maurice, ancienne île de France. Ce cyclone est arrivé lorsque les habitants des deux îles se croyaient à l'abri d'un semblable malheur, la saison où les coups de vent sont à craindre étant à peu près terminés. Le vent n'a pas été très violent; mais par sa persistance il a causé autant de mal que s'il avait été plus fort; il n'a pas cessé de souffler pendant quatre jours, du 26 au 29 mars. Les grandes cannes ont été couchées ou brisées; les murs sont perdus, sans ceux qui étaient peu avancés; les vaisseaux, dans certaines localités, ont été détruits; quant aux cafés, la récolte qui allait commencer sera nulle. On ne peut pas encore évaluer les pertes, mais le chiffre sera élevé à Maurice comme à la Réunion.

Dans cette dernière colonie, les rivières, toutes plus ou moins torrentielles, sont descendues avec violence emportant les ponts et les routes; la ville de Saint-Paul a été inondée; plusieurs églises ont été découvertes ou ébranlées; quelques-uns des ponts pour le chargement des navires ont été enlevés. Des bâtiments qui étaient sur les rades foraines de l'île et qui ont dû prendre le large, aucun n'a péri, la mer n'ayant pas été relativement très mauvaise. Il y a un bâtiment qui s'est perdu, le Milla-Tonnes, mais il venait du large, et il a fait côte le 23 mars, trois jours avant le coup de vent; l'équipage a été sauvé.

De Maurice, les détails manquent, on sait seulement qu'à Port-Louis, 205 maisons ont été renversées, ce qui a réduit bien des familles à la misère; un comité de secours s'est formé dont fait partie Mgr Scarrin, évêque de Port-Louis. Les bâtiments qui étaient dans le port ont tous été plus ou moins avariés; deux se sont perdus: le Picard, venant de Singapore, et le Chrysoloie; deux matelots de l'équipage du premier, et trois Chinois passagers, onze hommes de l'équipage du second se sont noyés. On dit que des pêcheurs qui étaient allés porter secours au Chrysoloie ont été victimes de leur dévouement.

— ENTERRÉE VIVANTE — On écrit de Salon (Bouches-du-Rhône) au Messager du Midi: « Une découverte douloureuse qui vient d'avoir lieu ici, a vivement ému notre population. Il y a environ deux ans, les époux C... de Marseille, marièrent leur fille, à peine âgée de 16 ans, à un jeune homme dont la famille habitait Salon. Le mariage célébré, le jeune couple partit pour cette ville, où il fêta, quelque temps après, la naissance d'un enfant. La mère était déjà en pleine convalescence, lorsqu'un soir une abondante hémorragie se produisit et affaiblit tellement la malade qu'elle perdit entièrement connaissance, et que le médecin appelé à la hâte n'arriva que pour constater le décès. On était en plein mois d'août, époque à laquelle les chaleurs tropicales qui régnaient dans notre région ne permettent pas de conserver longtemps un cadavre. Le médecin conseilla une rapide inhumation, et six heures après, la famille désolée conduisait la jeune morte à sa dernière demeure. Mais il y a quelques jours, le mari veuf ayant manifesté l'intention de se remarier, sa belle-mère, madame C..., déclara le cadavre de sa fille pour le faire transporter à Marseille. La courageuse mère voulut être présente à l'exhumation, mais lorsque la pierre du caveau fut déscellée, elle recula épouvantée devant l'horrible spectacle qui s'offrit à ses yeux. Le couvercle du cercueil était enfoncé et portait des traces de violence. Le cadavre gisait au milieu du caveau, les cheveux arrachés, les vêtements en lambeaux et les poings à demi rongés. Il est impossible de peindre le désespoir de la mère, dont la raison est tellement ébranlée que ses amis craignent avoir à déplorer un second malheur. On assure que la justice a ouvert une enquête, et il serait heureux qu'il en résultât des précautions contre les inhumations précipitées. »

Nouvelles du soir NOUVELLES PARLEMENTAIRES. Le Constitutionnel annonce que, dans une des premières séances de l'Assemblée, M. Hervé de Saisy présentera de nouveau la proposition de dissolution qu'il a faite il y a six mois, et qui ne fut même pas discutée alors. On donne les renseignements suivants sur l'ordre probable des premiers travaux de la Chambre à la prochaine session. Le jour de la rentrée, mardi prochain, M. de Broglie, déposera sur le bureau de l'Assemblée le projet de loi sur la Chambre haute, et M. Magne le projet d'impôts nouveaux pour l'équilibre du budget de 1874. Le premier projet sera renvoyé à la Commission des Trente, et le second à la Commission du budget. On commencera alors la première délibération de la loi électorale; puis la Commission du budget fera son rapport sur le projet

Magne que l'on discutera. Pendant ce temps, la Commission des Trente examinera le projet de la seconde Chambre.

ILLUMINATIONS ESPAGNOLES Des membres de la colonie espagnole, à Paris, ont manifesté publiquement leur joie pour le succès remporté par l'armée du Nord devant Bilbao. Ces résidents espagnols ont illuminé leurs demeures dans divers quartiers, hier soir.

LA PETITE BOURSE Petite bourse du soir, 94,78 3/4.

Dépêches Télégraphiques (Service particulier du Journal de Roubaix.)

LA GUERRE CARLISTE. Bilbao, 3 mai. — L'état sanitaire de la ville est bon. La rivière est complètement débarrassée des obstacles qui l'obstruaient. Les communications sont ouvertes avec l'extérieur. Les populations sont libres de sortir et d'entrer.

Un grand enthousiasme règne dans l'armée et parmi les habitants de Bilbao. Madrid, 4 mai. — La Gaceta dit: Quoiqu'on n'ait reçu aucun télégramme du général Serrano, on sait officiellement que le 3^e corps est entré à Bilbao avant-hier à 3 h. 50 de l'après-midi, et le général Serrano le même soir à 7 heures.

Le premier convoi de vivres est entré à Bilbao hier à 11 heures du matin; d'autres convois étaient attendus dans l'après-midi. Le pain manquait depuis six jours.

Le gouverneur de Lérida mande que les carlistes sont très découragés par les nouvelles du Nord. Diverses petites rencontres favorables aux troupes ont eu lieu dans les provinces d'Audouoste, de Valence et de la Nouvelle-Castille.

Le gros des forces carlistes est à Ripoll avec don Alphonse. Le général Sallés est toujours en France. Le plan des carlistes est d'attaquer Berga pour attirer les troupes républicaines sur un terrain où ils se croient sûrs de les battre. Le brigadier Estevan a fait emporter sur quatre chariots le matériel de l'ambulance que les carlistes avaient installée à Prato-de-Lisanes. Le capitaine-général a pris des mesures sévères contre les fauteurs de grèves.

NOUVELLES DE ROME Rome, 4 mai. — Le pape a tenu un consistoire ce matin. Après la cérémonie de la fanelure de la bouche aux nouveaux cardinaux, Messieurs Régent, Tarnoy et Facchini. Le pape a nommé trois évêques en Italie, onze « in partibus infidelium ». Il a nommé aussi les prébés Adon he Perrard, de l'Oratoire, évêque d'Autun, Bosque, évêque en Bolivie, Cimon évêque d'Hamilton (Canada); Redwood, évêque de Wellington, dans la Nouvelle-Zélande.

Le pape a élevé aussi l'Église épiscopale de Melbourne au rang d'archevêché, nommant à ce poste l'évêque actuel Mgr Gould. Il a nommé également M. O'Connor, évêque de Ballarat, en Australie et M. Fortin évêque de Sandhurst en Australie, élu avant ces deux dernières élections au rang d'évêché. Le pape a ensuite ouvert la bouche aux trois nouveaux cardinaux. Il leur a donné le nouveau cardinalice et assigné leurs titres presbytéraux.

L'EMPEREUR ALEXANDRE A BERLIN. Berlin, 4 mai. — L'empereur Alexandre, qui avait déjà hier, rendu visite aux feld-marschaux Wrangel, Moltke et Manouïeff, a fait aujourd'hui, dans l'après-midi, une visite au prince de Bismarck. Le prince de Bismarck avait reçu précédemment la visite du prince Gortschakoff et il s'était longuement entretenu avec lui.

Ce matin, ont eu lieu devant l'Empereur Guillaume et ses hôtes augustes des exercices militaires. Aujourd'hui grand dîner de gala et soirée. Il y a 170 invités.

Hier, ont été annoncées à la chapelle royale, les fiançailles du grand-duc Vladimir avec la duchesse Marie de Mecklembourg.

TROUBLES A SHANGHAI Shanghai, 3 mai. — Hier, des troubles sérieux ont éclaté entre la colonie française et les indigènes. Ceux-ci ont lancé des pierres contre les étrangers en brûlant et pillant leurs maisons. La police a fait feu. Plusieurs chinois ont été tués. Les volontaires ont été appelés, les marins ont débarqué. La tranquillité est rétablie aujourd'hui, mais l'insécurité règne. Le conflit est survenu à la suite d'une route construite par les français, route qui a déplacé des tombes dans le cimetière du Ningpô.

Les colons anglais n'ont pas souffert. **DERNIÈRE HEURE** Paris, 5 mai 1874, 2 h. soir. Il résulte de l'ensemble de renseignements recueillis au ministère que les récents froissements n'ont occasionné que quelques dommages partiels aux vignobles, mais qu'ils n'ont compromis nullement la récolte; aucune gelée la nuit dernière en France; la perspective de la récolte des céréales est excellente;

COMMERCE
DÉPÊCHES TÉLEGRAPHIQUES

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^e, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)
Marché calme ferme, terme Louisiane juillet à septembre 102 p.

(Dépêche de MM. Shlagdenhauffen et C^e, représentés à Roubaix par M. Bulteau-Desbonnets.)
Ventes 10,000 b. Marché inchangé. New-York, 5 mai.
Livrable en hausse de 1/8 à 3/16.

Avis divers
ANVERS, 4 mai. — Laines : On a vendu aujourd'hui 2 ball. Plata saint et 12 ball. Russie lavée.
Les ventes publiques de laines reprennent cette après-midi, pour clôturer définitivement samedi soir.
Les prix ont été cotés comme suit :

BUENOS-AYRES.

Belle qu.	Bonne moy.	Bonne second.	Défect.
Saxe et Merinos 1.09 1.95	1.75 1.85	1.60 1.70	1.45 1.55
Mérida 1.85	1.70 1.80	1.55 1.65	1.45 1.55
Id. 2.00 1.90	1.65 1.75	1.50 1.60	1.40 1.50
Id. 3.00 1.75	1.60 1.70	1.50 1.55	1.45
Id. 4.00	1.70 1.80	1.55 1.65	1.45
Agraves 1.95	1.70 1.80	1.55 1.65	1.45
Morocco 1.45	1.65 1.75	1.50 1.55	1.45
Ventes 1.25	1.45 1.55	1.30 1.35	1.25

Par kilo 2 3/4 excepté, 3 3/4 tare.

MONTEVIDEO.

Saxe et Merinos	Mérida	Id.	Id.	Id.	Agraves	Morocco	Ventes
2.60	2.40 2.50	2.30 2.40	2.10	2.20	2.05 2.15	2.05 2.15	1.45
3.50	3.15 3.25	3.10 3.20	2.90	3.00	2.90 3.00	2.90 3.00	1.45
4.50	3.95 4.05	3.90 4.00	3.70	3.80	3.70 3.80	3.70 3.80	1.45
5.50	4.75 4.85	4.70 4.80	4.50	4.60	4.50 4.60	4.50 4.60	1.45

Le Guarana du Brésil est un médicament d'une efficacité rare contre les migraines, maux de tête, névralgies, diarrhées. Un seul paquet suffit le plus souvent pour faire disparaître la plus violente migraine. En exigent le cachet de MM. Grimault et C^e, pharmaciens et importateurs de ce produit, on l'obtient pur et 50 0/0 meilleur marché que le PAULLINIA. Chaque boîte contient en effet 12 paquets et se vend 3 fr.—Dépôt dans les principales pharmacies.
A Roubaix, ph. COILLE. 3731

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine à la farine de Santé de Du Barry de Londres, dite :

REVALESCIERE.
Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, agueurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenteries, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, métrorrhagie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellant, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc. Cure N^o 63,476. M. le curé Compard, de dix-huit ans de Gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. Cure N^o 76,448. Verdon, 16 janvier 1872.

Depuis 5 ans je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. Je n'hésite pas à vous certifier que votre Revalesciere m'a sauvé la vie.
FERNST CATTÉ.
Musicien au 63^e de ligne.
Plus nourrissante que la viande elle économique 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Bis-cuits de Revalesciere, en boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalesciere chocolate, en boîtes de 2 fr. 25 c.; de 576 tassoles, 60 fr. — Envoi contre bon de poste : les boîtes de 32 et 60 fr. franco. Dépôt chez MM. Coille, pharmacien, et Morelle-Bourgeois, et chez les autres pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, Place Vendôme, à Paris. 4095. — x

DÉJEUNER DES ENFANTS.
Pour fortifier les enfants, les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le BACAOHOT des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par DELANGLERIE, rue Richelieu, 26, Paris. (Se méfier des contrefaçons.) — Dépôt dans chaque ville.

CONTREFAÇONS. — Les personnes qui font usage du CHOCOLAT purgatif de DESBRÈRE, doivent vérifier, en achetant, s'il sort bien de la pharmacie, rue Le Pelletier, 9, Paris, et si la boîte porte la signature : DESBRÈRE. 5344.

Comptoir des Fonds publics
70, rue de l'Hôpital-Militaire, à LILLE
A. DE MEVOLHON
Avances sur Titres
Achat et Vente de Valeurs au comptant
Ordres de Bourse à terme.
 Paiement de coupons sans commission.

Éviter les contrefaçons
CHOCOLAT MENIER
Exiger le véritable nom